

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

**Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 28 avril 2011 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.**

### Présence :

- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

### Personnes ressources :

- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- Mme Odile Goulet, chargée de projet Ville de Sherbrooke
- M. Claude Brochu, directeur général par intérim de la Régie
- M. Daniel Lapierre, directeur général adjoint de la Régie
- Mme Véronique Bruneau, secrétaire de la Régie
- 

### 1) Ouverture de la séance

La présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

### 2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

### 3) Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2011-03-28-0107

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée tel que modifié.:

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
  - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 mars 2011 ;
  - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions des personnes présentes ;
- 6) Finance ;
  - a) Résultats de l'appel d'offres public pour le financement du règlement no 5 (Garage) et résolutions pertinentes ;
  - b) Avis de motion règlement d'emprunt (\$ 500 000) investissement à venir ;
  - c) Politique d'amortissement
  - d) États financiers au 31 décembre 2010 ;

- e) Suivi budgétaire au 31 mars 2011 ;
- 7) Opération;
  - a) Tonnage;
  - b) Traitement des eaux suivi ;
  - c) Comité de vigilance ;
  - d) **Recouvrement final cellule ;**
  - e) **Système d'effarouchement**
  - f) **Entretien du chemin Maine Central**
- 8) Développement ;
  - a) Plan directeur du parc environnemental de Valoris incluant le chemin Maine Central ;
  - b) Veille technologique ;
  - c) Projet centre de tri – biométhanisation ;
  - d) Centre d'excellence ;
  - e) Site Web ;
  - f) Entente Lac Mégantic, et autres municipalités clientes ;
- 9) Date de la prochaine réunion ;
- 10) Affaire nouvelle ;
  - a) **Écocentre**
  - b)
  - c)

11) Levée de l'assemblée.

**Adopté**

#### **4) Procès-verbal**

- a) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 28 mars 2011 ;

#### **Résolution 2011-04-28-00108**

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 28 mars. 2011.

**Adopté**

- b) Suivi du procès verbal

Mme Nicole Robert nous explique que malheureusement nous ne pourrions remettre un prix environnemental (prix jeunesse). Elle suggère un Plan de Visibilité – Commanditaires à 1000\$, mais elle fera les démarches avant de conclure afin de s'assurer que notre visibilité sera selon nos attentes.

#### **Résolution 2011-04-28-00109**

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Nicole Robert à faire les démarches avec les responsables du Gala des Prix d'Excellence en Environnement des Cantons de l'Est – 2011 pour un montant de 1000\$ Plan de Visibilité – Commanditaires au nom de Valoris.

**Adopté**

#### **5) Période de question des personnes présentes**

Aucune personne présente.

#### **6) Finance ;**

- a) **Résultat de l'appel d'offres public pour le financement du règlement no 5 (Garage) et résolutions pertinentes ;**

M. Claude Brochu donne le résultat de l'appel d'offres pour le financement du règlement d'emprunt que nous avons reçu du Ministère des Finances (Québec)

Financière Banque Nationale Inc. : 3.74786%

### Résolution 2011-04-28-0110

IL EST PROPOSÉ PAR M. ROBERT ROY, APPUYÉ PAR M. JEAN-GUY DEMERS ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke accepte l'offre qui lui est faite de **Financière Banque Nationale Inc.** pour son emprunt du 5 mai 2011 au montant de 693 100 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 5, au prix de 98,23800, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<b>34 900 \$</b>	<b>1.900 %</b>	<b>5 mai 2012</b>
<b>36 200 \$</b>	<b>2.300 %</b>	<b>5 mai 2013</b>
<b>37 700 \$</b>	<b>2.800 %</b>	<b>5 mai 2014</b>
<b>39 100 \$</b>	<b>3.050 %</b>	<b>5 mai 2015</b>
<b>545 200 \$</b>	<b>3.400 %</b>	<b>5 mai 2016</b>

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adopté

### Résolution 2011-04-28-0111

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 5, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke souhaite emprunter par billet un montant total de 693 100 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL LAMONTAGNE, APPUYÉ PAR M. WALTER DOUGHERTY ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 693 100 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 5 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la présidente et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 5 mai 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2012.</b>	<b>34 900 \$</b>
<b>2013.</b>	<b>36 200 \$</b>
<b>2014.</b>	<b>37 700 \$</b>
<b>2015.</b>	<b>39 100 \$</b>

2016.	40 600 \$(à payer en 2016)
2016.	504 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 5 mai 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 5, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

## Adopté

### **b) Avis de motion règlement d'emprunt (\$ 500 000) investissement à venir ;**

Un avis de motion est donné par M. Jean-Guy Demers à l'effet qu'à une réunion subséquente un règlement d'emprunt de 500 000\$ sera présenté en lien avec les investissements futurs à venir (projet centre de tri et biométhanisation).

Cet emprunt sera de type parapluie

### **c) Politique d'amortissement ;**

M. Claude Brochu présente et explique la proposition de politique d'amortissement. Quelques questions lui sont adressées.

## Résolution 2011-04-28-0113

**Proposé et résolu unanimement d'adopter la politique d'amortissement suivante :**

### Politique d'amortissement

- |                               |                             |
|-------------------------------|-----------------------------|
| - Travaux de génie            | 40 ans linéaire             |
| - Traitement des eaux LET     | 40 ans linéaire             |
| - Bâtiment incluant           |                             |
| a) Bioréacteur                |                             |
| b) Centre administratif       |                             |
| c) Traitement des eaux        |                             |
| d) Garage machinerie lourde   | 40 ans linéaire             |
| e) Autres à venir             |                             |
| - Traitement des eaux LES     | 15 ans linéaire             |
| - Bassin d'urgence LES        | 15 ans linéaire             |
| - Machinerie lourde           | 15 ans linéaire             |
| - Balance                     | 15 ans linéaire             |
| - Equipement incluant         |                             |
| a) Détecteur de radiation     |                             |
| b) Aérateur LET               |                             |
| c) Système de polissage LET   | 10 ans linéaire             |
| - Matériel de bureau          | 10 ans linéaire             |
| - Véhicules légers EX Gator   | 5 ans linéaire              |
| - Informatique                | 3 ans linéaire              |
| - Cellule d'enfouissement LET | selon la capacité en tonnes |
| - Terrain                     | Pas d'amortissement         |

Exceptionnellement à cause de leur âge actuel et leur utilité

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - Machinerie lourde Caterpillar 938g et 838 | 5 ans linéaire  |
| - Equipement de garage                      | 5 ans linéaire  |
| - Atelier mécanique (vieux)                 | 15 ans linéaire |

## **Adopté**

### **d) États financiers au 31 décembre 2010 ;**

Nous n'avons pas encore reçu le rapport de l'auditeur RCGT. A cause de la transition de la MRC, ils doivent s'assurer que les chiffres concordent avec ceux de la MRC Ils doivent aussi faire vérifier l'application de la TPS-TVQ par un spécialiste.

### **e) Suivi budgétaire au 31 mars 2011 ;**

M. Claude Brochu présente et explique le document. Les revenus reliés au tonnage sont plus bas, mais il y a maintenant une hausse en avril.

## **7) Opération**

### **a) Tonnage ;**

M. Claude Brochu présente le document, en février nous étions en retard sur 2010, mais nous devrions finir le mois d'avril en hausse globale comparativement à 2010. Lac Mégantic sera notre cliente à compter de juin Concernant la MRC du Granit, les autres municipalités seront clientes en octobre 2012. Il est suggéré de faire signer l'entente dès maintenant.

### **Résolution 2011-04-28-0114**

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Nicole Robert et M. Claude Brochu à signer les ententes avec les municipalités clientes de Valoris sur la base de celle de Lac Mégantic.

## **Adopté**

M. Claude Brochu se questionne sur le fait d'élargir la recherche de notre clientèle. Il est convenu de vérifier les possibilités entre autres du côté de la Beauce. Nous devons être proactifs. Mme Odile Goulet demande si nous avons des contrats avec nos clients actuels ? Sinon, il serait peut être bon que chacun ait un contrat. Ces ententes devraient prévoir un taux d'intérêt et possiblement un dépôt à l'ouverture du compte dans certains cas.

### **b) Traitement des eaux suivi ;**

M. Daniel Lapierre mentionne que le système du traitement des eaux du LET ne fonctionne pas l'hiver. Il sera remis en marche lundi le 2 mai. Tout va bien pour ce qui est du traitement des eaux au LES.

### **c) Comité de vigilance ;**

M. Daniel Lapierre mentionne que le comité de vigilance a tenue une rencontre le 14 avril dernier. Le point majeur à l'ordre du jour était les odeurs causé par GSI. M. Dave Bouchard était absent. Les membres du comité aimeraient que M. Bouchard, (GSI), soit présent lors de la prochaine rencontre et présente au comité les raisons du problème d'odeurs et des solutions à la problématique. Le comité travaillera également sur son code d'éthique lors de la prochaine rencontre. Le représentant de la Ville de Sherbrooke n'est toujours pas désigné..

### **d) Recouvrement final cellule ;**

Nous avons reçu une offre de service (Enviro-conseil). Nous devons engager une firme pour la surveillance des travaux, produire les devis et les rapports. L'offre totalise environ 20 000\$ échelonné sur une période de trois ans. M René Allaire demande s'il ya une firme sur notre territoire qui pourrait faire le travail. C'est à vérifier.

### **e) Système d'effarouchement ;**

M. Daniel Lapierre explique que nous avons acheté une partie des équipements usagés du Val St-François et une partie a été acheté neuf. Nous avons installé un seul des trois systèmes et nous n'avons plus d'oiseaux sur le site d'enfouissement. Mardi prochain, les trois systèmes seront installés.

### **f) Entretien du chemin Main Central ;**

Pour le chemin Main Central, les dépenses réelles sont d'environ 23 000\$ et la municipalité de Bury désire investir seulement 10 000\$. Donc Claude Brochu suggère que Valoris défraye le 13 000\$ restant. (On doit savoir que GSI assumera 50% de notre facture)

## **Résolution 2011-04-28-0114**

Proposé et résolu unanimement d'accepter de payer à la municipalité de Bury la somme d'environ 13 000\$ pour l'entretien du chemin Maine Central lors du dégel au printemps 2011.

### **Adopté**

## **8) Développements**

### **a) Plan directeur du parc environnemental de Valoris incluant le chemin Maine Central ;**

Nous devons présenter la demande d'aide financière pour le plan directeur pour le 2 mai. Une copie du projet préliminaire est remis aux membres.

## **Résolution 2011-04-28-0115**

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la préparation d'un plan directeur pour le parc Éco industriel de Valoris, situé à Bury au Fonds de Développement Régional (FDR) de la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de l'Estrie.

Adopté

## **Résolution 2011-04-28-0116**

Proposé et résolu unanimement que Valoris injecte à même son fond d'immobilisation la balance non-subsventionnée pour le plan directeur pour un montant estimé d'environ 15 000\$.

Adopté

Il est également convenu qu'un avis légal sera demandé sur nos possibilités d'intervention sur le Chemin Maine Central étant donné qu'il s'agit d'un chemin municipal appartenant à Bury

### **b) Veille technologique ;**

M. Claude Brochu nous mentionne que ce n'est pas encore terminé, Nous devrions avoir le rapport pour la rencontre de mai.

### **c) Projet centre de tri-biométhanisation ;**

M. Claude Brochu mentionne que le tout suit son cours. Nous devons attendre la veille technologique pour continuer.

### **d) Centre d'excellence ;**

M. Claude Brochu mentionne que le comité a tenu une rencontre la semaine dernière. Le processus va être un peu ralenti, car comme Valoris est un joueur important pour le centre d'excellence, les autres partenaires attendent que nos projets soient plus avancés.

### **e) Site Web ;**

M. Daniel Lapierre explique qu'ils sont à la préparation des textes. La firme responsable du site web est Mme Claudia Beauregard de Weedon.

### **f) Entente Lac Mégantic et autres municipalités clientes ;**

Déjà traité au point 7a)

## **9) Date de la prochaine réunion**

Prochaine réunion jeudi le 26 mai 2011, 12h30. Il est convenu que M Claude Brochu vérifiera la disponibilité de chacun pour cette date et pour le 23 juin 2011

## **10) Affaires nouvelles**

### **a) Écocentre ;**

L'ouverture est prévue pour le 3 mai. La MRC demande si elle peut s'installer à l'emplacement de l'ancienne balance, en attendant que leur site soit prêt sur le chemin Maine Central. Le Conseil d'administration est d'accord.

## **14) Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 14h30.

---

Mme Nicole Robert, présidente

---

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier